

Les Infos de Base

Mardi 30 décembre 2014
volume 17, numéro 53
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1^{er} décembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 11 novembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 24 novembre 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 novembre 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 novembre 2014 et contient maintenant 9 564 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Loi sur l'administration financière, RLRQ, c. **A-6.001**, ann. 2.

Loi sur la Société du Plan Nord, L.Q. 2014, c. 16, a. 70.

Loi sur le bâtiment, RLRQ, c. **B-1.1**, aa. 81, 196, 196.1, 196.1.1, 196.2, 197, 197.1, 198, 199.

Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la loi sur le Bâtiment, L.Q. 2011, c. 35, a. 11.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1149.

Code de procédure civile, RLRQ, c. **C-25**, aa. 75.0.1, 953, 955, 994.

Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 10, aa. 1-4.

Loi sur les cours municipales, RLRQ, c. **C-72.01**, a. 80.

Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 10, a. 5.

Loi sur l'immigration au Québec, RLRQ, c. **I-0.2**, a. 6.1.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1242.

Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, RLRQ, c. **L-6**, ann. I.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1225.

Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, RLRQ, c. **M-30.001**, a. 15.4.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, L.Q. 2013, c. 16, a. 167.

Loi sur la Régie de l'énergie, RLRQ, c. **R-6.01**, a. 85.33-85.39, 102, 11,2 114, 117.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, L.Q. 2013, c. 16, aa. 177-181, 183.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, a. 83, 83.1, 83.2, 84, 111.1, 112, 113, 113.1, 115, 115.1, 116, 117, 119, 119.0.1, 119.0.2, 119.0.3, 119.1, 119.3, 119.4, 119.7, 119.8, 119.9, 119.10, 120, 122.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1151.

Loi instituant le nouveau Code de procédure civile, L.Q. **2014, c. 1**, a. 822.

Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 10, a. 6.

Loi sur la Société du Plan Nord, L.Q. **2014, c. 16**, aa. 8, 14, 15, 29, 30, 36 à 42, 46, 47, 51 à 55.

Entrée en vigueur.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la

Dans ce numéro

1 État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

4 Modifications aux lois du Canada

5 Modifications aux règlements du Canada

8 Fin de la veille fédérale

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2015, RLRQ, c. **A-3.001**, Avis, (2014) 146 G.O. 2, 3657, nouveau.

Règlement sur le financement, RLRQ, c. A-3.001, r. 7, aa. 128, 143, 148, 149, 151, ann. 1, 2, 3, 4, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur le financement, Avis, (2014) 146 G.O. 2, 3407, aa. 1-4.

Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2015, RLRQ, c. A-3.001, r. 15 (2015), nouveau.

Avis, (2014) 146 G.O. 2, 4223, aa. 1-5.

Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2015, RLRQ, c. A-3.001, r. 16 (2015), nouveau.

Avis, (2014) 146 G.O. 2, 4367, a. 1.

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, RLRQ, c. **A-4.1**, r. 3, aa. 1, 2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1226.

Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, RLRQ, c. **A-13.1.1**, r. 1, aa. 52, 53, 56, 59, 60, 64, 67.3, 75, 116, 132, 156, 157.

Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, D. 1353-2013 du 18-12-2013, (2014) 146 G.O. 2, 167.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1245.

Règlement sur les contributions d'assurance, RLRQ, c. **A-20.2**, r. 1, aa. 11-15.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1098.

Règlement sur les contributions d'assurance, RLRQ, c. **A-25**, r. 3.1, aa. 46, 47, 51, ann. I.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1039.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions d'assurance, Avis, (2014) 146 G.O. 2, 4802, a. 1.

Code de construction, RLRQ, c. **B-1.1**, r. 2, aa. 2-008, 2.09, 2.10, 2.2.5.1, 8.14, 9.14.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1143.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1144.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1144.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1145.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1146.

Code de sécurité, RLRQ, c. B-1.1, r. 3, aa. 77, 86, 87, 95, 96, 97, 106, 130, 130.1, 330.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1146.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1147.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1147.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1148.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1148.

Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs, RLRQ, c. B-1.1, r. 8, aa. 1, 2, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 17.1, 18, 19.1, 22, 25, 26, 27, 29, 30, 33, 33.1, 34, 35.1, 38, 41, 42, 42.1-42.4, 43, 44, 45, 47, 48, 50, 51, 58, 60, 64, 64.1, 65.1, 70, 84, 85, 86, 87, 89, 97, 117.1, 124, 127, 131, 140-1-140.8, 141-143, ann. I, II.

Règlement modifiant le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs, D. 156-2014 du 19-02-14, (2014) 146 G.O. 2, 869, aa. 1-53.

Règlement sur la Gazette officielle du Québec, RLRQ, c. **C-8.1.1**, r. 1, aa. 6, 7, 9, 10.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1120.

Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués, RLRQ, c. **C-24.2**, r. 27, aa. 2, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3, 4, 4.2, 5, 6, 6.1, 6.2, 7, 8, 9, 11, 12, 12.1, 12.2, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 45, 65, 66, 97, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 108.1, 108.2, 108.3, 109, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 121.1, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 141, 142.2, 148, 155, 156, 157.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1270.

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, RLRQ, c. C-24.2, r. 29, aa. 60.11, 60.13, 60.13.1, 60.14-

60.16, 60.19-60.23.1, 60.53.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 1353-2014 du 26-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4424, aa. 1-5, 7.

Règlement sur les permis, RLRQ, c. C-24.2, r. 34, aa. 56, 57, 60, 73.3, 84.1, 84.2, 84.3, 84.5.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1270.

Règlement sur le permis spécial de circulation, RLRQ, c. C-24.2, r. 35, aa. 16, 17.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1270.

Règlement sur le permis spécial de circulation d'un train routier, RLRQ, c. C-24.2, r. 36, a. 6.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1270.

Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, RLRQ, c. **C-25**, r. 6, ann. II.

Règlement modifiant le Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, D. 1072-2014 du 03-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4475, a. 1.

Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances, RLRQ, c. C-25, r. 16, aa. 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 10, aa. 7-12.

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, RLRQ, c. **C-61.1**, r. 32, aa. 4, 4.1, 4.2, 4.3, 6, 6.1, 7.1, 11, 13, ann. I, II, III, IV, V, VI.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1190.

Droits relatifs à une demande d'autorisation présentée par une entreprise à l'Autorité des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats et de sous-contrats publics, RLRQ, c. **C-65.1**, r. 7.2, a. 1.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1243.

Règlement sur les courses de chevaux de race Standardbred, RLRQ, c. **C-72.1**, r. 2, aa. 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 17, 18, 19.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1120.

Règlement sur les salles de paris, RLRQ, c. C-72.1, r. 7, aa. 2, 5, 6.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1121.

Règlement sur les dépenses de formation

admissibles, RLRQ, c. **D-8.3**, r. 3, a. 7.

Règlement modifiant le Règlement sur les dépenses de formation admissibles, D. 1145-2014 du 17-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4781, a. 1.

Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, RLRQ, c. **D-9.2**, r. 9, aa. 1, 2, 3, 6, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7, 8, 9, 10, 10.1, 10.2, 11, 12, 15, 20.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1243.

Règlement sur les droits et tarifs exigibles en vertu de la Loi sur les entreprises de services monétaires, RLRQ, c. **E-12.000001**, r. 2, aa. 1, 2, 4, 5, 6.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1243.

Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers, RLRQ, c. **I-0.2**, r. 2, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers, A.M. 2014-015 du 28-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4786, aa. 1-4.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, RLRQ, c. **I-0.2**, r. 3.2, aa. 55, 56, 56.1, 57, 57.1, ann. B, C, C-1.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1242.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1247.

Tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux recours instruits devant le Tribunal administratif du Québec, RLRQ, c. **J-3**, r. 4, aa. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1248.

Règlement sur les appareils d'amusement, RLRQ, c. **L-6**, r. 1, aa. 2, 2.1, 2.4.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1120.

Règlement sur les systèmes de loteries, RLRQ, c. **L-6**, r. 11, aa. 1, 2, 4.1, 4.2, 13.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les systèmes de loteries, D. 1075-2014 du 03-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4479, aa. 1-5.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1121.

Règles sur les systèmes de loteries, RLRQ, c. **L-6**, r. 12, aa. 4.1, 4.2, 59, 14, 18.1, 19, 21, 28, 29, 40.1-40.7, 41.3-41.5, 42, 43.1-43.3, 4545.3, 47.1.

Règles modifiant les Règles sur les systèmes de loteries, D. 1076-2014 du 03-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4480, aa. 1-22.

Règlement sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés, RLRQ, c. **M-5**, r. 1, a. 5.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1246.

Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains, RLRQ, c. **M-13.1**, r. 1, aa. 2, 15, 49, 56, 59, 63, 64, 65, 70, 70.1, 82, 87, 113, 119, 120, 121.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1267.

Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, RLRQ, c. **M-13.1**, r. 2, aa. 1, 2, 3, 7, 8, 13, 33, 34, 39, 41, 45, 49, 50, 53, 54, 56, 57, 61, 62, 128, 129, 130.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1267.

Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 195, aa. 6, 7, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, Décision 10592 du 01-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4917, aa. 1-3.

Règlement sur les contributions des producteurs de porcs, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 273, aa. 1, 2, 4, 5.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de porcs, Décision 10594 du 01-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4921, aa. 1-4.

Règlement sur la production et la mise en marché des porcs, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 281, aa. 63, 106.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des porcs, Décision 10593 du 01-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4921, aa. 1-2.

Règlement concernant les infrastructures routières à péage exploitées en vertu d'une entente de partenariat public-privé, RLRQ, c. **P-9.001**, r. 3, a. 18.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1266.

Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, RLRQ, c. **P-9.3**, r. 2, aa. 21, 22, 39.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1199.

Règlement sur le remboursement des

coûts d'inspection permanente, RLRQ, c. **P-29**, r. 4, a. 2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1198.

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, RLRQ, c. **P-41.1**, r. 6, aa. 1, 2, 3, 3.1, 3.2, 3.3.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1225.

Règlement sur la publicité le long des routes, RLRQ, c. **P-44**, r. 1, a. 2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1266.

Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, RLRQ, c. **Q-2**, r. 5, a. 12.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1199.

Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, RLRQ, c. **Q-2**, r. 15, aa. 4, 6.1, 6.2, 6.6, 6.8, 6.9, 8, 9, 9.3, 9.4, ann. A.2.

Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, A.M. 2014 du 16-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4788, aa. 1-11.

Arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. **Q-2**, r. 28, aa. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1187.

Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, RLRQ, c. **Q-2**, r. 43, a. 3.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1200.

Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, RLRQ, c. **Q-2**, r. 46.1, aa. 12, 50.

Règlement modifiant le Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, D. 902-2014 du 15-10-14, (2014) 146 G.O. 1, 3872, aa. 20, 31.

Règlement sur le tarif permettant de déterminer les coûts d'échantillonnage, d'analyse, d'inspection ou d'enquête faisant partie des frais d'une poursuite civile ou pénale intentée pour l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. **Q-2**, r. 47, a.

3.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1198.

Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, RLRQ, c. **R-15.1**, r. 6, a. 13.0.2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1081.

Règlement sur les droits et frais exigibles pour la délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, RLRQ, c. **R-17.0.1**, r. 2, aa. 1, 2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1243.

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, r. 10, aa. 84, 85, ann. V, IX.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décisions CAS-140102, CAS-140103, CAS-140109, CAS-140110 et CAS-140111, (2014) 146 G.O. 2, 4028, aa. 1, 2, 3, 4, 5.

Règlement sur la sécurité des barrages, RLRQ, c. **S-3.1.01**, r. 1, aa. 64, 65, 66, 67, 68, 69.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1246.

Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée, RLRQ, c. **S-3.5**, r. 1, aa. 3, 12, 15.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1057.

Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux, RLRQ, c. **S-4.2**, r. 5.1, aa. 3, 22, 23, 24, 29.0.2, 53, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux, A.M. 2014-009 du 11-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4785, aa. 1-8.

Règlement sur les services de transport par taxi, RLRQ, c. **S-6.01**, r. 3, aa. 4, 15.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1270.

Règlement d'application de la Loi concernant la taxe sur les carburants, RLRQ, c. **T-1**, r. 1, a. 50.0.7R1.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1275.

Règlement sur les frais exigibles lors du

transfert de l'administration d'une terre, RLRQ, c. **T-8.1**, r. 4, a. 2.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1267.

Règlement sur les permis d'acquéreur de produits marins, RLRQ, c. **T-11.01**, r. 2, aa. 1, 3.

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 1199.

Règlement modifiant le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché, RLRQ, c. **V-1.1**, r. 5, a. 8.6.

Règlement modifiant le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché, A.M. V-1.1-2014-12 du 01-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4486, a. 1.

Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance, RLRQ, c. V-1.1, r. 32, a. 1.1, Annexe 58-101A1.

Règlement modifiant le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance, A.M. V-1.1-2014-09 du 01-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4484, aa. 1-2.

Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif, RLRQ, c. V-1.1, r. 39, a. 10.1.

Règlement modifiant le règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif, A.M. V-1.1-2014-04 du 04-09-14, (2014) 146 G.O. 2, 3307, a. 47.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux lois du Canada

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. (1985), ch. **A-1**, ann. I, II.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 96-100, 115.

Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C. (1985), ch. **B-3**, a. 178.

Loi sur les prêts aux apprentis, L.C. 2014, ch. 20, a. 484.

Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. **C-42**, aa. 2, 34, 44-44.12, 41.23, 41.25, 41.26, 41.27, 44.2, 44.4.

Loi sur la modernisation du droit d'auteur, L.C. 2012, ch. 20, a. 47.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, aa. 2, 5, 6.

Loi sur la responsabilité civile de l'État

et le contentieux administratif, L.R.C. (1985), ch. **C-50**, a. 20.1, ann.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, aa. 23-24.

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. (1985), ch. **E-15**, aa. 98.2, 123, 156, 273.2, 273.3.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 101, 115c).

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, aa. 40, 48, 49, 87.

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. (1985), ch. **F-11**, ann. VII.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, a. 25.

Loi sur les opérations pétrolières au Canada, L.R.C. (1985), ch. **O-7**, aa. 2, 5.4.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 102, 115a).

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. (1985), ch. **P-21**, annexe.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 103-104.

Loi sur les marques de commerce, L.R.C. (1985), ch. **T-13**, a. 2, 51.02-51.12, 52.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, aa. 7, 43, 44.

Loi sur les douanes, L.R., **ch. 1 (2e suppl.)**, a. 2, 107, ann.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, aa. 26-31.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, a. 60.

Loi sur l'arbitrage commercial, L.R., **ch. 17 (2e suppl.)**, ann. 2.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, a. 32.

Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, L.R., **ch. 24 (3e suppl.)**, **partie III**, aa. 10, 11, 13, 16, 16.1, 17, 43, 46.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 105-112.

Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, L.R., **ch. 47 (4e suppl.)**, aa. 2, 19.0191, 20.06, 20.07, 21.1, 23, 26, 27, 30.03, 30.04, 30.27-30.32.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, aa. 33-42.

Loi sur la sécurité ferroviaire, L.R., **ch. 32 (4e suppl.)**, aa. 17.1, 17.2, 17.4-17.9, 41, 46.

Loi améliorant la sécurité ferroviaire, L.C. 2012, ch. 7, a. 10, 11, 12, 32, 35.

Loi de l'impôt sur le revenu, L.C. **1985, ch. 1 (5e suppl.)**, aa. 241, 248.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 115f).

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, a. 30.

Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve, L.C. **1987, ch. 3**, titre, aa. 1, 2, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 24, 25, 26, 29, 36, 37, 41, 42, 44, 45, 46, 97, 98, 102, 123, 124, 138, 139.1, 140.1, 141, 148, 151, 152, 161, 185, 187, 188, 189-189.2, 190, 191-192.2, 193, 193.1, 193.2, 194, 195-195.5, 199, 200, 202.1, 204, 206-208, 209, 210, 211, 214, 216.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 2-44, 46-52.

Loi sur l'exploitation du champ Hibernia, L.C. **1990, ch. 41**, aa. 1, 2, 3, 6.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 113, 115e).

Tarif des douanes, L.C. **1997, ch. 36**, aa. 2, 5, 14, 27, 49.7, 54, 59.1, 63, 74, 79, 87, 133, ann., numéros tarifaires 1701.14.00, 1701.14.10, 1701.14.20, 1701.14.30, 1701.14.40, 1701.14.50, 1701.14.60, 8701.10.90, 8706.00.20, 8705.30.00, 8704.90.00, 8704.23.00, 8702.90.10, 8701.20.00, 8706.00.90, 8705.40.10, 8705.10.10, 8703.21.90, 8702.90.20, 8702.10.10, 8707.10.00, 8705.90.10, 8703.31.00, 8703.22.00, 8703.10.90, 8702.10.20, 8707.90.90, 8704.21.10, 8703.32.00, 8703.23.00, 8703.21.10, 8704.31.00, 8704.21.90, 8703.33.00, 8703.24.00, 8705.20.00, 8704.32.00, 8704.22.00, 8703.90.00, 9971.00.00, 9990.00.00, 9992.00.00.

Décret de retrait du bénéfice du tarif de préférence général (examen du TPG de 2013), DORS/2013-161 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2139, aa. 3-4.

Décret de retrait du bénéfice du tarif des pays les moins développés (examen du TPG de 2013), DORS/2013-162 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2148, aa. 1-3.

Décret modifiant l'annexe du Tarif des douanes (sucres de canne bruts), DORS/2013-163 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2149, aa. 1-2.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, aa. 43-56.

Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada—Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtières, L.C. **1998, ch. 28**, aa. 2, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22, 25, 26, 27.1, 30, 37, 41, 46, 47, 126, 141, 142, 143.1, 144, 144.1, 145, 155, 157, 166, 193-194.2, 195, 196-197.2, 198, 198.1, 198.2, 199, 200-200.5, 204, 205, 207.1, 209, 211-213, 214, 215, 216, 220, 221.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 55-83, 85-90.

Loi sur l'Agence du revenu du Canada, L.C. **1999, ch. 17**, a. 64.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 115b).

Loi électorale du Canada, L.C. **2000, ch. 9**, aa. 405, 405.1.

Loi sur l'intégrité des élections, L.C. 2014, ch. 12, aa. 80, 81.

Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, L.C. **2000, ch. 17**, a. 65.02.

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, a. 289.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**, aa. 10.1-10.4, 11.2, 14, 25, 91.

Loi no 2 sur le plan d'action économique de 2013, L.C. 2013, ch. 40, aa. 290-292.

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, aa. 300, 301.

Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, L.C. **2002, ch. 9, art. 5**, a. 37.1.

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, a. 90.

Loi de 2001 sur l'accise, L.C. **2002, ch. 22**, aa. 207.

Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014, L.C. 2014, ch. 20, aa. 74.

Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts, L.C. **2002, ch. 25**, ann.

Arrêté modifiant l'annexe de la Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts, DORS/2014-313 du 16-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3993, aa. 1-2.

Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, L.C. **2005, ch. 30, art. 85**, aa. 11, 18, 25.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 115g).

Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social, L.C. **2005, ch. 34**, a. 70.1.

Loi sur les prêts aux apprentis, L.C. 2014, ch. 20, a. 485.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), L.C. **2012, ch. 19, art. 52**, ann. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 115d).

Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social, L.C. **2014, ch. 14, art. 49**, a. 19.1, ann.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. 2014, ch. 28, aa. 57-58.

Loi sur les prêts aux apprentis, L.C. **2014, ch. 20, art. 483**, nouvelle.

Entrée en vigueur.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Corée, L.C. **2014, ch. 28**, nouvelle.

Entrée en vigueur.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Canada

Loi sur la citoyenneté, L.R.C. (1985), **ch. C-29**.

Règlement sur la citoyenneté, DORS/93-246, ann.

Règlement modifiant le Règlement sur la citoyenneté, DORS/2014-298 du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3479, aa. 1-2.

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. (1985), ch. E-19.

l'Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas (boeuf et veau), DORS/96-186, aa. 1, 2, 3, ann.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas (boeuf et veau), DORS/2014-294 du 04-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3410, aa. 1-5.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. (1985), ch. F-4.

Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement, DORS/86-8, ann. 2.

Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement, DORS/2014-230 du 06-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2599, a. 1.

Règlement des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada sur le contingentement, DORS/87-209, ann.

Règlement modifiant le Règlement des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada sur le contingentement, DORS/2014-315 du 18-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3999, a. 1.

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, L.R.C. (1985), ch. F-8.

Règlement de 2007 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, DORS/2007-303, a. 8.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. (1985), ch. F-11.

Règlement sur les droits pour les services de passeports et autres documents de voyage, DORS/2012-253, aa. 1, 2, 3, 4, 6, 11, 12, 13, ann.

Règlement correctif visant le Règlement sur les droits pour les services de passeports et autres documents de voyage, DORS/2014-309, du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3967, aa. 1-7.

Loi sur les pêches, L.R.C. (1985), ch. F-14.

Règlement de pêche de l'Ontario (2007), DORS/2007-237, aa. 1, 9, 17, 28.1, 29, 31, 40, 41, 43, ann. 1, 3, 4, 5.

Règlement modifiant le Règlement de pêche de l'Ontario (2007), DORS/2014-311, du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3975, aa. 1-38.

Loi sur les Indiens, L.R.C. (1985), ch. I-5.

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, a. 52.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Nation Lil'wat), DORS/2014-314, du 17-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3996, a. 1.

Loi sur le pilotage, L.R.C. (1985), ch. P-14.

Règlement sur les tarifs de l'Administration de pilotage du Pacifique, 1996, DORS/85-583, aa. 6, 8, 10, 15, 16, ann. 2, 3, 4, 5, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'Administration de pilotage du Pacifique, 1996, DORS/2014-115, du 16-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1424, aa. 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15.

Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, 1996, DORS/95-586, ann. 2, 4.

Règlement modifiant le règlement sur le tarif de l'administration de pilotage de l'atlantique, 1996, DORS/2014-27, du 07-02-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 547, aa. 2, 4.

Règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides, DORS/2001-84, ann. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides, DORS/2014-52, du 07-03-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 776, a. 6.

Loi sur les produits agricoles au Canada, L.R., ch. 20 (4e suppl.).

Règlement sur les produits de l'érable, C.R.C., ch. 289, aa. 2, 4-4.2, 5, 5.1, 10, 12, 19, ann. I, II.

Règlement modifiant le Règlement sur les produits de l'érable, DORS/2014-297 du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3451, aa. 1-9.

Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, L.R., ch. 47 (4e suppl.).

Règlement sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, DORS/89-35, a. 5.

Règlement modifiant le Règlement sur le Tribunal canadien du commerce extérieur,

DORS/2014-302 du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3494, a. 1.

Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics, DORS/93-602, aa. 3, 5, 6, 7, 10, 11.

Règlement modifiant le Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics, DORS/2014-303 du 12-12-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 3497, aa. 1-6.

Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve, L.C. 1987, ch. 3.

Règlement sur la responsabilité en matière de rejets et de débris relatifs au pétrole et au gaz (Accord atlantique Canada — Terre-Neuve), DORS/88-262, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116a).

Règlement sur l'enregistrement des titres et actes relatifs à la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/88-263, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116f).

Règlement sur les opérations relatives au pétrole et au gaz de la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/88-347, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116d).

Règlement sur les opérations de plongée liées aux activités pétrolières et gazières dans la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/88-601, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Règlement sur les certificats de conformité liés à l'exploitation des hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/95-100, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116g).

Règlement sur les installations pour hydrocarbures de la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/95-104, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116i).

Règlement sur le Fonds terre-neuvien

des recettes provenant des ressources en hydrocarbures, DORS/95-257, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116j).

Règlement sur les études géophysiques liées à la recherche des hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/95-334, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116e).

Règlement sur les paiements de péréquation compensatoires relativement aux recettes extracôtières de Terre-Neuve-et-Labrador, DORS/2002-302, a. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Règlement sur les limites de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador, DORS/2003-192, a. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116b).

Règlement sur les paiements de péréquation compensatoires relativement aux recettes extracôtières de Terre-Neuve-et-Labrador, DORS/2003-302, a. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116c).

Règlement sur le forage et la production relatifs aux hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve, DORS/2009-316, a. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116h).

Loi sur les mesures économiques spéciales, L.C. **1992, ch. 17**.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie, DORS/2014-58, aa. 3.1, 3.2, 3.3, 5, ann. 1, 4.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie, DORS/2014-316, du 19-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 4002, aa. 1-6.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Ukraine, DORS/2014-60, ann.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Ukraine, DORS/2014-317, du 19-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 4010, a. 1.

Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses, L.C. **1992, ch. 34**.

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses, DORS/2001-286, plusieurs art.

Règlement modifiant le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (piles au lithium métal, PIU et mises à jour des annexes), DORS/2014-306, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3517, aa. 1-71.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, L.C. **1992, ch. 37**.

Règlement sur les dispositions législatives et réglementaires désignées, DORS/94-636, ann. I.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Règlement sur la liste d'inclusion, DORS/94-637, a. 2, annexe.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Règlement sur la liste d'étude approfondie, DORS/94-638, a. 2.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Règlement déterminant des autorités fédérales, DORS/96-280, a. 1, annexe.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, aa. 114, 116.

Loi sur la sécurité automobile, L.C. **1993, ch. 16**.

Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles, C.R.C., ch. 1038, aa. 106, 108, 110, 114, 116, 118, 120, 121, 123, 124, 126, 131, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 212, 213, 216, 219, 220, 301, 301.1, 301.2, 302, 305, 401, 500, ann. IV.

Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (systèmes de contrôle électronique de la stabilité), DORS/2009-323, du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2520, a. 3.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la sécurité automobile, DORS/2014-307, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3954, aa. 1-30.

Règlement sur la sécurité des ensembles de retenue et des sièges d'appoint (véhicules automobiles), DORS/2010-90, a. 100.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la sécurité automobile, DORS/2014-307, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3954, a. 31.

Règlement sur la sécurité des pneus de véhicule automobile, DORS/2013-198, aa. 1, 3, 4, 5.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la sécurité automobile, DORS/2014-307, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3954, aa. 32-35.

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, L.C. **1995, ch. 40**.

Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, DORS/2000-187, a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, DORS/2014-296 du 11-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 3447, a. 1.

Tarif des douanes, L.C. **1997, ch. 36**.

Décret de retrait du bénéfice du tarif de préférence général (certains produits automobiles), DORS/96-5, abrogé.

Décret de retrait du bénéfice du tarif de préférence général (examen du TPG de 2013), DORS/2013-161 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2139, a. 5.

Règlement sur les règles d'origine (tarif de préférence général et tarif des pays les moins développés), DORS/98-34, abrogé.

Règlement sur les règles d'origine (tarif de préférence général et tarif des pays les moins développés), DORS/2013-165 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2153, a. 5.

Décret de remise concernant le traitement à l'extérieur (textiles et vêtements), DORS/2008-138, aa. 3, 5.

Décret modifiant le Décret de remise concernant le traitement à l'extérieur (textiles et vêtements), DORS/2013-164 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2151, aa. 1-2.

Décret de retrait du bénéfice du tarif de préférence général (examen du TPG de 2013), DORS/2013-161 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2139, nouveau.

Décret de retrait du bénéfice du tarif des pays les moins développés (examen du TPG de 2013), DORS/2013-162 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II,

2148, nouveau.

Règlement sur les règles d'origine (tarif de préférence général et tarif des pays les moins développés), DORS/2013-165 du 30-09-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 2153, nouveau.

Règlement sur les règles d'origine (ALÉCRC), DORS/2014-299, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3488, nouveau.

Règlement sur les règles d'origine des marchandises occasionnelles (ALÉCRC), DORS/2014-300, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3491, nouveau.

Règlement sur la préférence tarifaire (ALÉCRC), DORS/2014-301, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3492, nouveau.

Loi maritime du Canada, L.C. **1998, ch. 10**.

Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires, DORS/2000-55, a. 31.1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires, DORS/2014-308, du 12-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3961, a. 1.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999, ch. 33**.

Règlement fédéral sur le traitement et la destruction des BPC au moyen d'unités mobiles, DORS/90-5, abrogé.

Règlement modifiant le Règlement sur les BPC et abrogeant le Règlement fédéral sur le traitement et la destruction des BPC au moyen d'unités mobiles, DORS/2014-75, du 04-04-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1091, a. 10.

Règlement sur les BPC, DORS/2008-273, aa. 1, 2, 16, 18, 22, 23, 33, 39.

Règlement modifiant le Règlement sur les BPC et abrogeant le Règlement fédéral sur le traitement et la destruction des BPC au moyen d'unités mobiles, DORS/2014-75, du 04-04-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1091, aa. 1-8.

Règlement sur les dispositions réglementaires désignées aux fins de contrôle d'application — Loi canadienne sur la protection de

l'environnement (1999), DORS/12-134, ann.

Règlement modifiant le Règlement sur les BPC et abrogeant le Règlement fédéral sur le traitement et la destruction des BPC au moyen d'unités mobiles, DORS/2014-75, du 04-04-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1091, a. 9.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), L.C. **2012, ch. 19, art. 52**.

Règlement désignant les activités concrètes, DORS/2012-147, a. 1.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, L.C. **2001, ch. 26**.

Règlement sur le personnel maritime, DORS/ DORS/2007-115, a. 200.

Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière, L.C. 2014, ch. 13, a. 116.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Fin de la veille fédérale

Cette édition marque la fin du recensement des mises à jour à la législation fédérale.